

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 9 AVRIL, 1925.

BOUCHER, rédacteur

## NOTRE HOPITAL

L'hôpital de l'Hotel-Dieu de St-Basile vient de publier son rapport pour l'année 1924. C'est la première fois que les Religieuses rendent public le travail accompli à l'hôpital.

L'administration de l'Hotel-Dieu a cru bon de mettre sous les yeux du public la lourde tâche que les religieuses poursuivent pour soulager la souffrance. Pour ceux qui n'auront pas l'avantage de pouvoir lire le rapport dont nous faisons mention, le nombre d'exemplaires en étant restreint, nous en extrayons les faits les plus importants.

L'Hotel-Dieu est administré par les Religieuses Hospitalières de St-Joseph. Le bureau médical est composé de dix de nos meilleurs médecins du comté, qui ont à leur disposition plusieurs laboratoires très modernes où ils font les expériences nécessaires à leur pratique médicale.

L'hôpital peut recevoir quatre-vingt malades. Quarante-deux lits occupent la partie centrale, dix-neuf lits sont dans le département des enfants. Un pavillon séparé affecté aux maladies contagieuses, peut hospitaliser vingt malades. En cas d'épidémie, l'hôpital peut recevoir près de cent cinquante malades.

Le nombre de malades admis durant l'année 1924 a été de 512, dont un cinquième de la province de Québec et du Maine. Il est à remarquer que le taux de mortalité n'a été que de 4.3%, taux très bas si l'on songe que les patients envoyés à l'hôpital sont généralement des cas désespérés. On a dispensé l'on a enregistré 1380 consultations, opérations de chirurgie mineures et pansements.

Sur recommandation de l'inspecteur des hôpitaux de l'American College of Surgeons, les autorités de l'Hotel-Dieu et le bureau médical ont adopté les formules du Père Moulurier, pour l'histoire des maladies. Ces formules sont considérées comme étant ce qu'il y a de mieux à l'heure actuelle.

Il est inutile de parler du dévouement des religieuses qui se dépensent auprès des malades. L'esprit de sacrifice et d'abnégation dont sont imbus les Hospitalières leur ont valu une réputation universelle qui ne pourra jamais être égale dans aucun hôpital laïque.

L'on se demande souvent comment une institution aussi importante a pu traverser les crises financières, depuis plus d'un demi siècle qu'elle est fondée. C'est bien là un mystère, car les ressources ont toujours été minimes, même dérisoires. Les religieuses ont dû accomplir des prodiges d'économie et de dévouement. Jusqu'à ce jour, elles ont dû supporter la charge onéreuse de maintenir une institution devenue indispensable au bien-être public.

L'hôpital moderne demande des ressources assez considérables pour l'entretien des patients, l'outillage des laboratoires et le maintien du personnel. Un relevé des dépenses totales de l'hôpital de St-Basile montre que chaque malade coûte à l'institution la somme de \$2.25 par jour. Or nous savons tous qu'à l'heure actuelle nos malades sont hospitalisés à St-Basile pour \$1.00 par jour dans les salles et \$2.00 dans les chambres. L'institution fait donc à chaque malade la charité d'une certaine somme quotidiennement, sans parler des malades, et ils sont nombreux, qui reçoivent des soins absolument gratuits.

L'hôpital de St-Basile est NOTRE hôpital. Elle fut fondée en 1873 pour répondre au besoin de la population du Comté de Madawaska. Pour donner une idée de l'oeuvre que cette institution a accomplie depuis un demi siècle mentionnons qu'elle a hospitalisé 20,583 malades; de ce nombre 19,888 sont sortis améliorés ou parfaitement guéris. L'hospice a secouru et abrité un grand nombre de vieillards et d'infirmités. L'orphelinat a logé, nourri, vêtu et instruit 632 orphelins. Plus de quatre mille autres enfants ont reçu dans le couvent l'instruction et la formation. C'est donc dire que cette institution a pris une part importante dans la formation intellectuelle et morale de la population du comté de Madawaska.

Nous espérons que ces quelques remarques sur la principale institution que nous possédons dans notre comté, feront comprendre qu'il importe à chacun de travailler pour son succès. Il n'est pas donné à chacun de faire un don considérable en argent. Mais ce que tous peuvent faire, c'est de dire un bon mot en faveur de l'hôpital, de diriger nos malades la plupart qu'à l'étranger, en un mot de donner un appui moral à l'oeuvre d'éducation et de soulagement que poursuivent les religieuses Hospitalières de St-Basile.

L'hôpital moderne demande des ressources assez considérables pour l'entretien des patients, l'outillage des laboratoires et le maintien du personnel. Un relevé des dépenses totales de l'hôpital de St-Basile montre que chaque malade coûte à l'institution la somme de \$2.25 par jour. Or nous savons tous qu'à l'heure actuelle nos malades sont hospitalisés à St-Basile pour \$1.00 par jour dans les salles et \$2.00 dans les chambres. L'institution fait donc à chaque malade la charité d'une certaine somme quotidiennement, sans parler des malades, et ils sont nombreux, qui reçoivent des soins absolument gratuits.

L'hôpital de St-Basile est NOTRE hôpital. Elle fut fondée en 1873 pour répondre au besoin de la population du Comté de Madawaska. Pour donner une idée de l'oeuvre que cette institution a accomplie depuis un demi siècle mentionnons qu'elle a hospitalisé 20,583 malades; de ce nombre 19,888 sont sortis améliorés ou parfaitement guéris. L'hospice a secouru et abrité un grand nombre de vieillards et d'infirmités. L'orphelinat a logé, nourri, vêtu et instruit 632 orphelins. Plus de quatre mille autres enfants ont reçu dans le couvent l'instruction et la formation. C'est donc dire que cette institution a pris une part importante dans la formation intellectuelle et morale de la population du comté de Madawaska.

Nous espérons que ces quelques remarques sur la principale institution que nous possédons dans notre comté, feront comprendre qu'il importe à chacun de travailler pour son succès. Il n'est pas donné à chacun de faire un don considérable en argent. Mais ce que tous peuvent faire, c'est de dire un bon mot en faveur de l'hôpital, de diriger nos malades la plupart qu'à l'étranger, en un mot de donner un appui moral à l'oeuvre d'éducation et de soulagement que poursuivent les religieuses Hospitalières de St-Basile.

L'hôpital moderne demande des ressources assez considérables pour l'entretien des patients, l'outillage des laboratoires et le maintien du personnel. Un relevé des dépenses totales de l'hôpital de St-Basile montre que chaque malade coûte à l'institution la somme de \$2.25 par jour. Or nous savons tous qu'à l'heure actuelle nos malades sont hospitalisés à St-Basile pour \$1.00 par jour dans les salles et \$2.00 dans les chambres. L'institution fait donc à chaque malade la charité d'une certaine somme quotidiennement, sans parler des malades, et ils sont nombreux, qui reçoivent des soins absolument gratuits.

L'hôpital de St-Basile est NOTRE hôpital. Elle fut fondée en 1873 pour répondre au besoin de la population du Comté de Madawaska. Pour donner une idée de l'oeuvre que cette institution a accomplie depuis un demi siècle mentionnons qu'elle a hospitalisé 20,583 malades; de ce nombre 19,888 sont sortis améliorés ou parfaitement guéris. L'hospice a secouru et abrité un grand nombre de vieillards et d'infirmités. L'orphelinat a logé, nourri, vêtu et instruit 632 orphelins. Plus de quatre mille autres enfants ont reçu dans le couvent l'instruction et la formation. C'est donc dire que cette institution a pris une part importante dans la formation intellectuelle et morale de la population du comté de Madawaska.

Nous espérons que ces quelques remarques sur la principale institution que nous possédons dans notre comté, feront comprendre qu'il importe à chacun de travailler pour son succès. Il n'est pas donné à chacun de faire un don considérable en argent. Mais ce que tous peuvent faire, c'est de dire un bon mot en faveur de l'hôpital, de diriger nos malades la plupart qu'à l'étranger, en un mot de donner un appui moral à l'oeuvre d'éducation et de soulagement que poursuivent les religieuses Hospitalières de St-Basile.

## DU FRANCAIS AUX COMMUNES

Le député de Kent, N. B., demande plus de français dans les publications du gouvernement fédéral. — Le Dr. Fontaine répond à M. Doucet.

Au cours d'un débat aux Communes M. Doucet fit une forte sortie sur le peu d'usage de la langue française dans les rapports du gouvernement. Le député de Kent demanda avec insistance la nomination d'un sénateur acadien dans l'île du Prince-Edouard. Voici le texte d'une partie de ce discours:

J'ignore si la revue ou le Bulletin des renseignements commerciaux était imprimé dans la langue française en 1921; j'ignore même si la version anglaise était imprimée, à cette même époque. Cependant, ce que je sais c'est que depuis le pacte de la Confédération il existe un système bilingue dans l'administration du pays. Néanmoins aujourd'hui il y a moins de 30 p. 100 des livres bleus qui sont traduits en langue française et imprimés pour être mis à la disposition du commerce et du public en général. Je dis, monsieur l'Orateur, que nous qui sommes fiers d'appartenir à un pays bilingue, où le français et l'anglais sont sur un pied d'égalité dans l'administration, nous devrions exiger que toutes les publications officielles soient faites dans les deux langues et que la traduction de tous

livres, de toutes publications soit faite en français et qu'elles soient publiées simultanément et distribuées à profusion dans tout le pays.

Cependant, monsieur l'Orateur, pour venir à la question, je répète que la diffusion de tous documents publics doit se faire dans les deux langues officielles de notre pays. Il ne s'agit pas pour mes amis canadiens-français de l'autre côté de dire: Ah! bien, votre parti, ou le parti tory, dans le passé n'a pas donné pleine et entière satisfaction. Je ferai remarquer, monsieur l'Orateur, que probablement le parti nommé tory, si vous voulez, vis-à-vis de la race acadienne-française du pays a fait tout autant que le parti libéral du Dominion. Je ferai remarquer à l'honorable député qui vient de m'interrompre, ainsi qu'aux ministres représentant le Gouvernement dans cette Chambre, qu'il y a actuellement une vacance à la Chambre Haute pour l'île du Prince-Edouard et que l'ancien gouvernement conservateur de sir John A. MacDonald, en 1893 choisissait l'honorable Joseph Octave Arsenault pour représenter l'île du Prince-Edouard à la Chambre Haute; je lui ferai

G. N. TRICOCHÉ  
VARIETES  
**QU'Y A-T-IL DANS UN NOM**

—II—  
Une chose qu'il est difficile d'expliquer est que certains individus aient reçu, et surtout conservé des noms gênants à porter. S'appeler Cochon, ou Putois, est fort désagréable; il est d'autres noms propres encore bien plus malpropres. De nos jours, un changement de nom exige des formalités longues et assez coûteuses. Mais jadis il n'en était pas ainsi; et on ne peut comprendre pourquoi les porteurs d'appellations si déplaisantes n'aient pas cherché à s'en défaire au plus tôt. Il faut croire qu'à cette époque, les gens étaient moins sensibles qu'à présent. Il existe des noms qui, sans qu'on puisse les qualifier de malsonnants, sont simplement ridicules. Ceux-là ne sont guère lourds à porter que lorsqu'on est sur les bancs des écoles, ou qu'on se présente aux élections... Un célèbre écrivain, auteur de comédies estimées, était Casimir Bonjour. Il a avoué n'avoir eu d'ennuis par suite de son nom que quand il se présentait dans une maison et que la domestique ne le connaissait point. — «Qui dois-je annoncer?» — demandait le valet de chambre. — «Monsieur Bonjour» — répon-

—II—  
dait l'auteur. — «Bonjour, Monsieur!» — répliquait le domestique. — «mais le nom de Monsieur?» — «Je vous dis: Bonjour!» — «Entendez bien; et je remercie Monsieur, mais enfin...» — «Bonjour est mon nom! Comprenez-vous?» — «Ah...» Dans une de ces occasions, le valet, ahuri et troublé annonça alors: «Monsieur Bonjour!»

Il y a des personnes qui se tiennent très bien d'affaires, dans la vie, en dépit de leur nom. Un jeune collègue, affligé du nom de Bouilli, était fatigué de se voir en butte aux sarcasmes ineptes de ses condisciples. Lorsque sa mère, qui était veuve, se remaria le garçon, désespéré de rester le seul Bouilli de la famille, demanda à son beau-père que celui-ci autorisât à s'appeler comme lui. — «Mon ami — répondit son beau-père — quand on a un nom gênant, il n'y a qu'une chose à faire: le rendre illustre!»

Le jeune homme suivit ce conseil. Et, plus tard, devint le célèbre grammairien et professeur dont on ne prononçait le nom qu'avec respect.

(à suivre.)  
George Nestler Tricoché.

## REPOSE A M. DOUCET

Le Dr Fontaine, de Montserrat, parlant en français, ce soir, à tenu à répondre au discours de M. Doucet. Ce qu'il s'est attaché à montrer, c'est que le parti libéral a fait plus que le parti conservateur. Ainsi nous, nous avons cinq ministres canadiens-français contre un du temps des conservateurs; aucun des nôtres n'a signé le traité de Versailles, n'a assisté aux réunions de la Société des Nations qui ont suivi, à la conférence impériale de 1921, à la conférence du désarmement à Washington. Depuis 1921, nous avons eu M. Ernest Lapointe, M. Edouard Montpetit, sir Lomer Gouin, M. Belcourt, M. Roux Dandurand, M. Pierre Beaulieu nous représentant. M. Ernest Lapointe a aussi représenté le pays à Washington plusieurs fois pour signer des traités. Puis M. Turgeon a agi comme président de la Commission des grains; M. Picard, comme président de la Commission sur l'embargo du bois à pâte; MM. Décaré et Turgeon nous représentent dans le conseil d'administration du C.N.R.; MM. Turgeon et Beaudry Leman, dans la Commission chargée d'étudier la canalisation du Saint-Laurent. Au Nouveau-Brunswick, le juge Leblanc a remplacé le juge Chandler; dans Québec, le juge Desaulniers a remplacé le juge McDougall dans la Saskatchewan, le juge Hutchison a été remplacé par le juge Gra-vel.

Le gouvernement a aussi remplacé, au Nouveau Brunswick, le sénateur Thompson par le sénateur Turgeon, un Acadien. M. Fontaine est prêt à appuyer la demande des Acadiens pour la nomination d'un sénateur acadien de l'île du Prince-Edouard, mais il aurait préféré que les conservateurs en nommassent un en 1912, lorsqu'un siège est devenu vacant, ou en 1915 lorsque le même fait s'est reproduit. Enfin M. Fontaine est aussi heureux que le gouvernement ait nommé M. Gauthier, M. Gaboury, M. Beauchesne, M. Pacaud et M. Dubuc. Il n'est pas prêt à dire que nous avons obtenu tout ce à quoi nous avons droit, mais le parti libéral n'est au pouvoir que depuis trois ans... Enfin le député de Hall voudrait que M. Doucet demande à M. Ferguson d'abroger le Ré-

Le Dr Fontaine, de Montserrat, parlant en français, ce soir, à tenu à répondre au discours de M. Doucet. Ce qu'il s'est attaché à montrer, c'est que le parti libéral a fait plus que le parti conservateur. Ainsi nous, nous avons cinq ministres canadiens-français contre un du temps des conservateurs; aucun des nôtres n'a signé le traité de Versailles, n'a assisté aux réunions de la Société des Nations qui ont suivi, à la conférence impériale de 1921, à la conférence du désarmement à Washington. Depuis 1921, nous avons eu M. Ernest Lapointe, M. Edouard Montpetit, sir Lomer Gouin, M. Belcourt, M. Roux Dandurand, M. Pierre Beaulieu nous représentant. M. Ernest Lapointe a aussi représenté le pays à Washington plusieurs fois pour signer des traités. Puis M. Turgeon a agi comme président de la Commission des grains; M. Picard, comme président de la Commission sur l'embargo du bois à pâte; MM. Décaré et Turgeon nous représentent dans le conseil d'administration du C.N.R.; MM. Turgeon et Beaudry Leman, dans la Commission chargée d'étudier la canalisation du Saint-Laurent. Au Nouveau-Brunswick, le juge Leblanc a remplacé le juge Chandler; dans Québec, le juge Desaulniers a remplacé le juge McDougall dans la Saskatchewan, le juge Hutchison a été remplacé par le juge Gra-vel.

Le gouvernement a aussi remplacé, au Nouveau Brunswick, le sénateur Thompson par le sénateur Turgeon, un Acadien. M. Fontaine est prêt à appuyer la demande des Acadiens pour la nomination d'un sénateur acadien de l'île du Prince-Edouard, mais il aurait préféré que les conservateurs en nommassent un en 1912, lorsqu'un siège est devenu vacant, ou en 1915 lorsque le même fait s'est reproduit. Enfin M. Fontaine est aussi heureux que le gouvernement ait nommé M. Gauthier, M. Gaboury, M. Beauchesne, M. Pacaud et M. Dubuc. Il n'est pas prêt à dire que nous avons obtenu tout ce à quoi nous avons droit, mais le parti libéral n'est au pouvoir que depuis trois ans... Enfin le député de Hall voudrait que M. Doucet demande à M. Ferguson d'abroger le Ré-

## ST-BASILE, N.-B.

### DECES

Dimanche matin, le 5 avril, après une longue maladie soufferte avec résignation, s'éteignait Mme Régis Mercure, née Sophie Cyr, à l'âge de 45 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu mardi matin au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La défunte appartenait à la Société des Dames de Ste-Anne. Elle laisse dans un deuil profond son mari, 4 garçons et 5 filles, 2 sœurs et 2 frères. Nos plus vives sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

### NAISSANCES

Est née le 1er avril, à M. et Mme Joseph L. Clavet, une fille baptisée, sous les noms de Marie Régina, Parrain et marraine M. Charles Plourde et Mme Jos. Bébubé, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 avril à M. et Mme Alfred Lajoie, une fille baptisée le lendemain sous les noms de Marie, Lucile, Viola, Parrain et marraine M. Ernest Lajoie et Mme Léona Thériault, oncle et tante de l'enfant.

Est né le 6 à M. et Mme Fred. Martin un fils baptisé le même jour.

### INSPECTION

L'inspecteur Doucet et le Dr. Cyr ont visité les différents départements des classes du couvent au cours de la semaine dernière.

## UN SUCCES EN AVICULTURE

L'industrie avicole n'est pas très populaire dans le comté de Madawaska. Cependant c'est une industrie assez payante. En voici la preuve: M. Félix Daigle de Baker Brook a obtenu, au cours du mois de mars, avec 48 poules, le nombre de 1208 oeufs. Au cours du mois dernier, les oeufs frais se sont vendus cinquante sous et plus. Les cultivateurs auraient certainement intérêt à s'occuper de l'aviculture. M. A. Goguen, promoteur de l'industrie avicole au Nouveau Brunswick, doit venir, dans le cours de l'été, faire l'organisation des cercles d'oeufs dans les différentes paroisses du comté. Il est à espérer que par-là on recevra le support des cultivateurs désireux de réussir.

### AVIS

Le Dr Fontaine ne dit rien concernant des publications gouvernementales et du Bulletin des Renseignements commerciaux. Il approuve le budget sur toute la ligne et établit un contraste entre l'impérialisme de M. Meighen et le nationalisme de M. Mackenzie King.

Diverses autres orateurs de moindre importance ont aussi pris la parole.

## Un concert français au poste C.N.R.A.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'un concert français sera donné au poste C.N.R.A., vendredi le 17 avril, sous le patronage du C.C.J.A. de Moncton.

Ce concert comprendra quelques chansons acadiennes par un chœur de voix d'hommes, quelques soli, vocaux et instrumentaux, par nos artistes et plusieurs morceaux par la fanfare l'Assomption.

Tous les amateurs de bonne musique sont priés d'être aux écouttes ce soir-là car nous croyons pouvoir leur promettre un bon concert. Il est à noter que nous aurons ce soir-là un annonceur français, de sorte que les annonces seront faites dans les deux langues. Cela n'arrive pas souvent malheureusement, raison de plus de nous dire votre appréciation.

### DECES

Lundi matin, à Clair, est décédée Mme Jos. A. Long, née Annie Clair. Ses funérailles ont eu lieu hier matin à Clair. A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères sympathies.

Samedi le 28 mars dernier est décédé à Shédiac M. Martin Haley, à l'âge de 70 ans. M. Haley était le père de Mme N. P. Légère de cette ville. A Mme Légère vont nos plus vives sympathies.

## Votre Entree Est-elle Attrayante?



Elle devrait, puisque c'est ce que vous et vos amis voyez d'abord en entrant chez-vous. Le catalogue Henry Bosch Co. contient plusieurs beaux modèles de Tapisseries pour votre entrée et tout autre appartement. Demandez pour les voir en téléphonant ou en allant chez J.-W. Landry, PEINTRE-DECORATEUR, Edmundston, N.-B.

## - AVIS -

La Banque Royale du Canada, désire avertir les personnes possédant des Carnets de La Banque Canadienne Nationale, que s'ils nous envoient ceux-ci par la maille, de nouveaux carnets de La Banque Royale du Canada, Edmundston, N.B., leur seront envoyés.

**ASSEMBLEE**  
Des Citoyens d'Edmundston  
Pour discuter les affaires municipales  
**MERCREDI soir le 15 avril**  
à 8 heures P.M.  
A la Maison de Cour  
Tous les contribuables sont invités.  
**Max.-D. Cormier,**  
maire.